

Campagne de Bourse de lycée 2023-2024

La campagne de bourse de lycée pour la rentrée 2023 se déroulera :

**Du 29 Mai 2023 au 5 Juillet 2023 inclus ET
du 1 Septembre 2023 au 19 octobre 2023 inclus.**

Cette campagne de bourse s'adresse à tous les élèves de 3ème. J'attire votre attention sur le fait que les barèmes des bourses de lycée ne sont pas les mêmes que ceux du collège. Par conséquent, un collégien non boursier pourrait éventuellement le devenir au lycée.

Je vous invite donc à consulter le simulateur mis à la disposition des familles sur le site internet :
www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

Il est impératif de faire votre demande de bourse même si votre enfant n'a pas encore son affectation.

Les demandes de bourses pourront :

- **être effectuées en ligne:** pour cela, il faudra se connecter à « Scolarité Services » avec votre compte EduConnect (teleservices.education.gouv.fr). Il faut ensuite cliquer sur « Mes services / Bourse de lycée »
- **être déposées dans les établissements au format papier:** vous pouvez télécharger le formulaire de demande de bourse sur le site du ministère à la page « aides financières du lycée » (education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee).

Attention : les données fiscales N-1 n'étant pas disponibles durant la période de printemps, le parcours du téléservice a été adapté afin de permettre l'enregistrement d'une demande avec la saisie de l'identifiant fiscal du demandeur ainsi que du nom, prénom et identifiant fiscal de son concubin éventuel.



COMMENT DEMANDER UNE BOURSE DE LYCÉE ?

DE QUOI AI-JE BESOIN POUR MA DÉMARCHE EN LIGNE ?

De l'identifiant et du mot de passe de mon compte ÉduConnect. Je peux aussi me connecter au moyen de FranceConnect.

Plus d'informations au verso.

Du 29 mai au 5 juillet 2023

LES INDISPENSABLES POUR MA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE



Tout document mentionnant mon numéro fiscal et celui de mon concubin éventuel



L'identifiant et le mot de passe
→ de mon compte **ÉduConnect**
ou
→ mes codes pour me connecter via **FranceConnect**

Plus d'informations au verso



Mon adresse de messagerie électronique

LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE

- 1 Je me connecte à **Scolarité Services** avec mon compte ÉduConnect ou  France Connect
teleservices.education.gouv.fr

Je clique sur "Mes services / Bourse de lycée" et j'arrive sur le service.

- 2 Je fais une demande pour :
 - mon enfant qui est en 3^e en collège et qui sera en lycée public à la rentrée 2023 ;
 - mon enfant non boursier déjà scolarisé en lycée public.

- 3 Je consulte le simulateur pour voir si j'ai droit à une bourse.

Toute l'information sur education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.





MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

ÉduConnect

Activez votre compte ÉduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

À QUOI SERT ÉDUCONNECT ?

ÉduConnect est le **compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements **pour suivre la scolarité de vos enfants**.



Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants.
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au **livret scolaire** de vos enfants.
- à l'**espace numérique de travail (ENT)**.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **ÉduConnect** ou avec **FranceConnect** sur **teleservices.education.gouv.fr**

1

Pour activer **votre compte**, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2

Une fois que **votre compte est activé**, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la **plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :
assistanceteleservices.education.gouv.fr



Par téléphone au **0809 54 06 06**
du **lundi au vendredi de 8h à 20h**
et le **samedi de 8h à 12h** (heure de Paris)
(prix d'un appel local)